

## **TEXTE ACTION – congrès académique Snes-fsu - Amiens 12 et 13 février 2024**

Cherchant à donner un 2<sup>nd</sup> souffle à son mandat, le président Macron a, lors d'une longue conférence de presse télévisée en janvier, cherché à ancrer son orientation politique à droite toute. Après les alliances politiques aboutissant à l'indigne loi immigration, les marqueurs lexicaux et les pistes dégagées ont continué de donner des gages à la droite réactionnaire et à l'extrême droite. Ce mauvais calcul, loin de nuire à l'extrême droite, contribue à accorder davantage de crédit à ses idées. **Il est du devoir du Snes et de la FSU de lutter contre cette menace en mobilisant les forces syndicales et en traçant des alternatives crédibles.** Le rapprochement avec la CGT et avec SUD constitue un élément de cette bataille : regagner la capacité d'agir sur les lieux de travail et démontrer que par l'unité et la mobilisation collective on peut obtenir des avancées. C'est sans doute la nécessaire voie politique du syndicalisme : s'approprier des questions de société et démontrer leur crédibilité. C'est notamment le sens de l'**appel à la grève unitaire féministe du 8 mars 2024 et à participer à toute forme d'action.**

Davantage qu'un changement de cap, avec le remaniement ministériel de janvier c'est un durcissement des orientations néo-libérales qui est mis en œuvre par un gouvernement qui a peiné à finaliser sa composition. Ainsi, ce sont les mêmes recettes économiques qui sont réactivées : réduction de la dépense publique et orientations budgétaires et fiscales qui continueront de bénéficier aux ménages les plus riches et aux grandes entreprises. Comme il l'a fait pendant la lutte contre la réforme des retraites, **le Snes-fsu portera autant que possible les alternatives économiques en termes de fiscalité et de justice sociale, de protection sociale, et d'enjeux écologiques.**

**Les retraité.es seront dans l'action le 26 mars avec le groupe des 9 pour la revalorisation des pensions, la dépense de la santé pour tous. Au delà, le Snes engage la FSU à réfléchir avec les autres organisations syndicales à des actions de défense de la Protection sociale et notamment de notre mandat du 100 % Sécu, dans le cadre de la Sécurité sociale retrouvée.**

Dans la Fonction publique, après la LTFP de 2019 affaiblissant le paritarisme et prônant le recours aux contractuel·les, c'est le grand retour de la rémunération "au mérite" comme arme de destruction d'égalité de traitement des fonctionnaires, de mise en concurrence des personnels et d'éclatement du statut. Dans l'Éducation nationale, ce concept est déjà programmé avec les nouvelles modalités d'accès à la classe exceptionnelle qui donneront aux hiérarchies locales un pouvoir direct sur les carrières. Le Snes-fsu a déjà alerté largement sur cette question, mais pour le moment cela porte peu. **Il lui faudra porter cette question en la liant plus intimement à ce qui fait système : réaffirmer l'importance du statut dans la FP en organisant des stages « carrière et rémunération » dans les académies, continuer de lutter contre le Pacte comme élément de mise en cause des statuts, du recrutement, et d'appréciation du mérite des personnels. Le Snes-FSU continuera de porter les revendications salariales de façon prioritaire aux côtés de tous ses combats.**

En quittant ses fonctions de ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal a légué à A. Oudéa-Castéra et par ricochet à Nicole Belloubet des dossiers déjà bien avancés, guidés par la vision néolibérale et passéiste de Macron sur l'École s'appuyant sur une défiance envers la

jeunesse de notre pays. **Le Snes-fsu continuera d'organiser la lutte contre cette politique qui attaque l'École publique, qui remet en cause le collège unique et qui s'oppose à notre objectif de démocratisation dès la rentrée prochaine par la mise en place de groupes de niveau, qui bride les pratiques professionnelles des personnels par les manuels uniques et la généralisation des évaluations nationales, qui vise à embrigader la jeunesse par l'uniforme, le SNU et les classes engagées.** Le SNES-FSU combattra la dilution des disciplines enseignées par la baisse annoncée du niveau de recrutement au concours et le risque de la polyvalence.

**Il s'agit donc d'un combat central, un combat de conviction à mener auprès des collègues qui pourraient être tentés par ces solutions populistes pour répondre aux difficultés à exercer leur métier. Notre place de syndicat majoritaire nous permet de créer un front syndical progressiste sur ces questions et de les rendre audibles auprès des parents, de la population.** La grève importante du 1er février, la semaine d'actions qui a suivi, la pétition intersyndicale contre le choc des savoirs, ont permis un bras de fer sur ces questions, mais **l'imminence des vacances d'hiver ne doit pas les reléguer au 2<sup>nd</sup> plan de l'action Fonction publique -indispensable- du 19 mars.**

Cette mobilisation a aussi reposé de façon urgente la nécessité **d'anticiper** la mobilisation de mars, par **un plan d'actions qui prépare et prolonge cette date.** La campagne d'HIS articulera **les revendications qui fondent la nécessité d'un service public d'Éducation fort, aux personnels reconnus et valorisés, qui promeut l'égalité.** Redonner du sens à ces principes, c'est aussi ancrer **une alternative aux idéologies réactionnaires et excluantes qui nourrissent le ressentiment et alimentent l'extrême droite.**

Le congrès académique propose le plan d'action sur les prochaines semaines :

- **Le Snes-fsu appelle à la grève féministe du 8 mars, l'égalité professionnelle, des salaires et des pensions, et mettre fin aux violences sexistes et sexuelles.**
- **D'ici le 19 mars, le Snes-fsu continue de mobiliser parents et communauté éducative contre la réforme du collège, en y opposant une vision émancipatrice des savoirs et la nécessité de faire du commun et non du tri social. Partout, et en recherchant l'unité syndicale, il mène cette bataille de l'opinion. Il soutient toutes les luttes pour résister aux transformations de nos métiers et obtenir les conditions de travail et d'étude favorables aux apprentissages : interpellation des élu-es, des parents, HIS, communiqués de presse locale, rassemblements... à signer massivement la pétition intersyndicale contre le « choc des savoirs » et à voter contre les DHG.**
- **D'ores et déjà, le Snes-fsu propose à la FSU et à l'intersyndicale éduc un calendrier d'actions et de grève en incluant d'éventuels jours de grèves rapprochés, avec pour perspective la construction d'une grève reconductible à l'échelle nationale. Les sections académiques pourront très vite promouvoir une caisse de solidarité avec les grévistes syndiqués-es.**
- **La pétition académique adressée à Monsieur le Recteur concernant la formation continue en dehors du temps de travail.**

Texte voté à l'unanimité moins une abstention : POUR : 30 / ABSTENTION : 1